



**Représentation permanente
auprès des Nations Unies**

**Réunion de haut niveau
de l'Assemblée générale des Nations Unies
sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement**

(20-22 septembre 2010)

Allocution

de Monsieur El Habib Benessahraoui

Représentant de S.E.M. Abdou Diouf, Secrétaire général

de l'Organisation internationale de la Francophonie

New York, 22 septembre 2010

Monsieur le Président

Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernements,

Mesdames et Messieurs,

L'Organisation internationale de la Francophonie a inscrit, dès septembre 2000, les OMD au sein de l'ensemble de ses missions, comme fil directeur de son action, et en tête des priorités du Cadre Stratégique Décennal qu'elle a adopté en 2004.

Elle a depuis contribué à la mesure de ses moyens avec une approche qui se veut porteuse de valeur ajoutée, une approche de solidarité agissante. Une approche fondée sur l'accompagnement des pays membres, la mobilisation de l'expertise au service de la Communauté, le renforcement des capacités, la mutualisation des contenus et de l'information pertinente et enfin le développement des partenariats.

Une approche qui tire parti du partage d'un fonds riche d'expériences et de bonnes pratiques déployées au quatre coins de notre espace.

En agissant pour l'atteinte des OMD, l'OIF œuvre parallèlement à l'émergence d'un contexte politique et institutionnel favorable à la réalisation d'un développement durable fondé sur une triple solidarité : une solidarité entre les Etats, notamment entre le Nord et le Sud, une solidarité entre les générations actuelles à l'intérieur des Etats, et une solidarité, partout, envers les générations futures.

Enfin, l'approche de la Francophonie s'inscrit dans l'apport d'une vision tenant compte de la diversité du monde. Elle se fonde sur le dialogue des cultures ainsi que sur l'implication de tous pour un partenariat mondial résolument en faveur du progrès humain. Elle reconnaît que la culture est une composante essentielle du développement humain et représente une source d'identité, d'innovation et de créativité pour les individus et les communautés aussi bien qu'un facteur de réconciliation et de cohésion sociale.

Monsieur le Président,

Des progrès ont été enregistrés dans la voie de la réalisation de plusieurs OMD au sein de l'espace francophone et ailleurs dans le monde en développement. Certains pays sont en bonne voie pour atteindre au-moins certains des OMD au terme de l'échéance fixée à 2015.

Ainsi, la réduction de la pauvreté avance dans la bonne voie malgré une remise en cause possible des acquis par les effets de la crise économique et de la crise alimentaire. L'éducation pour tous enregistre également des résultats probants, y compris dans les pays les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne. En matière d'environnement durable, les taux de déforestations semblent se ralentir et l'accès à l'eau s'améliore grâce aux différentes interventions mises en place.

En revanche, force est de constater, qu'en dépit des efforts déployés et des progrès probants globalement enregistrés, l'atteinte des OMD reste encore hors de portée dans beaucoup de régions, notamment en Afrique .

Le chemin est encore long pour qu'il n'y ait plus aucun enfant de la famille humaine qui n'ait réalisé son droit fondamental à l'éducation et à la santé.

Il reste énormément à faire : qu'il s'agisse de l'éducation et de la santé pour tous ou de l'éradication des causes et des manifestations de l'extrême pauvreté, qu'il s'agisse de l'égalité des hommes et des femmes, de la sauvegarde du patrimoine naturel de la planète, ou qu'il s'agisse, plus globalement, de l'émergence d'un partenariat mondial plus fécond et résolument solidaire, d'une gouvernance planétaire renouvelée, plus démocratique et plus équitable.

Ces constats préoccupants nécessitent plus que jamais l'attention collective, ferme et soutenue, de la Communauté internationale afin de renouveler et d'accroître l'effort global en matière d'aide publique au développement, mais aussi pour trouver et mobiliser des ressources additionnelles et des financements innovants à la mesure d'un défi qui met en jeu la survie même d'un pan entier de la famille humaine.

Enfin, la revue des OMD, aux deux tiers du parcours, conduit à soulever la nécessité de trouver les voies et moyens d'améliorer la synchronisation des interventions, des cibles et des objectifs grâce à une culture de l'évaluation et de mesure des impacts. Cet effort de synchronisation pourrait se traduire par l'adaptation de nouvelles cibles et indicateurs à la diversité des situations et des évolutions.

Avec ces améliorations, ainsi que la prise en compte des facteurs culturels et de l'accès à l'énergie, les OMD doivent continuer à constituer le vecteur et le fil directeur de l'engagement renouvelé de la Communauté internationale pour combattre l'extrême pauvreté et pour donner un sens concret et mesurable de la solidarité envers les plus démunis.

Le renouvellement de l'engagement international, auquel la Francophonie appelle avec vigueur, est d'autant plus nécessaire que la crise multiforme financière, économique, énergétique et alimentaire qui secoue le monde, depuis 3 ans, risque d'annihiler les quelques acquis enregistrés globalement depuis l'an 2000. Cette crise risque, aussi, d'anéantir les efforts méritoires menés par les pays les moins avancés et qui subiront, encore plus que tous les autres, les impacts désastreux de cette crise.

D'un autre côté, la crise écologique que ne manqueront pas d'aggraver irréversiblement les changements climatiques et l'érosion de la biodiversité, constitue une autre grande préoccupation dont les effets multiples auront pour conséquence ultime, si rien de sérieux n'est entrepris partout, un approfondissement inégalé de la pauvreté et en particulier dans les pays en développement.

Ce contexte préoccupant nécessite donc plus d'engagement et plus de hardiesse dans la consolidation de la gouvernance, non seulement au niveau national et au niveau régional,

mais aussi au niveau international.

A cet égard, nous saluons la Déclaration de Libreville, sur la biodiversité et la lutte contre la pauvreté, adoptée tout récemment à Libreville.

Monsieur le Président,

L'émergence d'une gouvernance mondiale s'impose, en particulier dans les secteurs liés au développement où le besoin de régulation s'avère plus que jamais urgent et impératif. Car si l'instauration du G20 peut être considérée comme un progrès par rapport au G8, il reste, encore, à renforcer plus d'espaces de concertation sur les règles devant régir l'économie mondiale permettant à tous de devenir les partenaires actifs d'une forme améliorée de « gouvernance partagée ».

En un mot, faire en sorte que tous les efforts convergent pour une mondialisation maîtrisée visant à installer durablement une ère de responsabilité et de prospérité partagées.

Comme l'affirme notre Secrétaire général, M. Abdou Diouf, «en appelant avec vigueur la Communauté internationale à concrétiser ses engagements, la Francophonie montre également sa détermination, pour elle-même, à œuvrer dans cette voie, comme en témoigne, d'ores et déjà, la volonté de ses Chefs d'Etat et de gouvernement de s'emparer de cette question lors du XIIIème Sommet de la Francophonie, qui se déroulera du 22 au 24 octobre prochain à Montreux en Suisse».

Je vous remercie de votre attention.